

## Conseil d'établissement 2019-2020

**Le mardi 26 mai 2020**

à 18h15, rencontre virtuelle par Zoom

### ORDRE DU JOUR

- |     |   |                   |
|-----|---|-------------------|
| 1.  | Prise des présences et vérification du quorum                                     |                   |
| 2.  | Questions du public   | <i>5 minutes</i>  |
| 3.  | <u>Adoption</u> de l'ordre du jour  |                   |
| 4.  | Lecture et <u>adoption</u> du procès-verbal du 10 mars 2020                       | <i>5 minutes</i>  |
| 5.  | Choix d'une date pour un CÉ en juin 2020  |                   |
| 6.  | Suivi au procès-verbal  | <i>15 minutes</i> |
| 7.  | Frais aux parents   | <i>15 minutes</i> |
|     | 7.1.Principe d'encadrement des coûts  |                   |
|     | 7.2.Service de garde  |                   |
|     | 7.3.Politique de surveillance des dîneurs – <u>approbation</u>                    |                   |
| 8.  | COVID-19  | <i>25 minutes</i> |
|     | 8.1.Déroulement de la fin d'année scolaire 2019-2020                              |                   |
|     | 8.2.Planification de l'année scolaire 2020-2021                                   |                   |
| 9.  | Suivi du budget-école (2020-2021) – <u>approbation</u>                            | <i>10 minutes</i> |
| 10. | Manuels scolaires et matériel didactique  | <i>10 minutes</i> |
| 11. | Bilan direction et actualisation – Plan de lutte contre l'intimidation - adoption | <i>10 minutes</i> |
| 12. | Actualisation de la Politique alimentaire – <u>approbation</u>                    | <i>5 minutes</i>  |
| 13. | Actualisation du Code de vie – <u>approbation</u>                                 | <i>5 minutes</i>  |
| 14. | Prix France Racicot – <u>consultation</u>   | <i>5 minutes</i>  |
| 15. | Rapports et informations  | <i>25 minutes</i> |
|     | 15.1. Direction   |                   |
|     | 15.2. Comité des parents de la CSMB   |                   |
|     | 15.3. OPP de l'ESCO   |                   |
|     | 15.4. Fondation Saint-Clément   |                   |
|     | 15.5. Service de garde  |                   |
| 16. | Bilan CÉ – reddition de compte – préparation                                      | <i>5 minutes</i>  |
| 17. | Correspondance reçue  | <i>5 minutes</i>  |
| 18. | Questions diverses  | <i>10 minutes</i> |
| 19. | Levée de la séance  |                   |

*Heure de levée prévue: 20h30*

Prochaine rencontre : rencontre virtuelle en juin – date à confirmer.

Conseil d'établissement 2019-2020  
Le mardi 26 mai 2020 à 18h15, rencontre virtuelle par Zoom

**PROCÈS-VERBAL**

Rôle	Nom	Présent	Absent
Présidente	Karine Barrette	x	
Vice-Présidente	Victoria Cohene ( <i>quitte à 20h45</i> )	x	
Trésorier	Caroline Decaluwe	x	
Secrétaire	Claudie Vigneault	x	
Déléguée au comité de parents	Tania Naim	x	
Enseignants	Émanuelle Afonso-Huot	x	
	Ginette Gauthier	x	
	Véronique Joron	x	
	Véronique Matteau	x	
	Marie-Ève Meilleur Prud'homme	x	
Personnel de soutien	Geneviève Gauthier	x	
Direction	Nathalie Houle	x	
Direction adjointe par intérim	Mélanie Béland	x	
Membre substitut (à titre de membre du public)	Etienne Chabot	x	
Membres de la communauté	Sophie Séguin ( <i>quitte à 21h18</i> )	x	
	Maya Chammas	x	
Membres du public	Leonie Lambert	x	
	Claire Valles	x	
	Chau Vu ( <i>quitte à 19h40</i> )	x	

## 1. Prise des présences et vérification du quorum

La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h15 après vérification du quorum. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Véronique Matteau comme représentante de 2<sup>e</sup> année. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

## 2. Questions du public

Malgré la présence virtuelle de membres du public, aucune question n'est posée.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande l'ajout du point suivant:

- comme nouveau point 5 : Choix d'une date pour un CÉ en juin 2020

La direction demande le remplacement du point *Suivi du budget-école (2020-2021) – approbation*, qui serait reporté à la prochaine séance du CE, par le point *Confirmation de la date de l'AGA de septembre 2020 – approbation*.

Avec ces modifications, l'ordre du jour est  
proposé par : Mme Victoria Cohene  
appuyé par : Mme Tania Naim  
adopté à l'unanimité.

## 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 10 mars 2020

Aucune modification n'est demandée au procès-verbal du 10 mars 2020.

proposée par : Mme Émanuelle Afonso-Huot  
appuyée par : Mme Ginette Gauthier  
adoptée à l'unanimité.

## 5. Choix d'une date pour un CÉ en juin 2020

La séance du CÉ initialement prévu en avril n'ayant pu avoir lieu à cause de la pandémie, la présidente suggère le report de celle-ci en juin 2020. Cela permettrait de consacrer le temps nécessaire aux sujets qui doivent être couverts d'ici la fin de l'année scolaire en cours.

Les membres sont d'accord et s'entendent sur la date du mardi 9 juin 2020 à 18h15, toujours virtuellement.

## 6. Suivi au procès-verbal

Activités parascolaires : résultats du sondage effectué auprès des parents

Mme Sophie Séguin explique que les résultats seront examinés d'ici la séance du CE de juin 2020. Les résultats seront alors soumis aux membres en séance.

Liste des fournitures scolaires : nouvelle approbation requise

Malgré une approbation par courriel par les membres d'une nouvelle version de la liste des fournitures scolaires entre la séance du 10 mars et celle d'aujourd'hui, la direction explique qu'il est à nouveau nécessaire de se pencher sur une version encore une fois modifiée de la liste de fournitures scolaires, transmise aux membres par courriel en vue de la séance de ce soir. Cette dernière version ne contient plus le papier de construction et les feuilles de papier à dessin, afin de respecter les normes administratives.

Cette nouvelle version finale est :  
proposée par : Mme Victoria Cohene  
appuyée par : Mme Véronique Joron  
approuvée à l'unanimité.

#### Mise à jour des inscriptions à l'ESCO suite au 31 mars 2020

À ce jour, pour l'année scolaire en cours, il y a 644 élèves inscrits à l'ESCO. Pour l'année 2020-2021, il y a présentement 658 élèves inscrits. Ce nombre peut être appelé à changer en fonction des arrivées et départs possibles, notamment avec les déménagements.

Pour l'instant, la direction ne prévoit pas l'ouverture de classes supplémentaires. Il est plutôt question d'un ajout d'une classe dans un niveau et le retrait d'une classe dans un autre, de sorte que le nombre total de classes dans l'école resterait le même avec les données actuelles.

#### Date d'évaluation pour l'OPC

Mme Houle explique que le commentaire émis par des membres lors de la dernière séance du CE, à l'effet que la date d'évaluation pour l'OPC devrait être le 31 mars de l'année en cours plutôt que le 30 septembre de l'année précédente, a bien été acheminé aux instances pertinentes le lendemain de ladite séance.

#### Procès-verbaux des séances du Comité de parents

La présidente indique aux membres qu'elle leur fera parvenir sous peu par courriel les procès-verbaux des séances du Comité de parents pour les mois d'octobre et décembre 2019, les autres n'étant pas encore disponibles.

#### Budget Fondation St-Clément – dépenses 2019-2020

L'argent pour le salaire des TES a bien été remis et les trois chariots de Chromebooks ont été achetés, même s'il y a du retard dans la livraison de celui destiné aux classes modulaires, retard semble-t-il causé par la pandémie. Du matériel pédagogique ainsi que des accessoires pour la cour d'école ont été également acquis. Les enseignants ont désormais jusqu'au 5 juin 2020 pour terminer les dépenses liées à la Fondation.

#### Défibrillateur

La livraison du défibrillateur connaît du retard, les bureaux du fournisseur ayant fonctionné au ralenti avec la pandémie. Mme Houle a effectué un suivi récent et tiendra le CE informé de la situation. Lorsqu'il sera reçu par l'ESCO, le défibrillateur sera installé à proximité de l'infirmerie et du secrétariat.

## **7. Frais aux parents**

### 7.1 Principe d'encadrement des coûts

### 7.2 Service de garde

### 7.3 Politique de surveillance des dîneurs – approbation

Les trois sujets sont présentés de manière globale et commune par Mme Geneviève Gauthier, qui réfère aux recommandations de la CSMB ainsi qu'aux comparables dans les établissements des environs. Mme Gauthier présente le tableau qui avait été acheminé aux membres au préalable, et explique les variations entre les années 2018-2019/2019-2020 qui étaient demeurées semblables, et la proposition pour 2020-2021. Cette proposition respecte les recommandations de la CSMB.

Les frais de garde sporadique connaissent une hausse de 0,50\$ le matin et 0,50\$ le soir, tout en demeurant identiques pour le midi et la journée complète. Les frais de garde pour les journées pédagogiques passeraient pour tous de 9,00\$ à 9,75\$.

Mme Gauthier explique que, tel qu'écrit sur le formulaire d'inscription au service de garde, les prix peuvent changer, notamment si les ratios doivent être modifiés à cause de la COVID. Un membre parent suggère de communiquer les nouveaux frais aux parents des enfants de maternelle.

Proposée par : Mme Émanuelle Afonso-Huot  
appuyée par : Mme Victoria Cohene  
approuvée à l'unanimité.

## 8. COVID-19

### 8.1 Déroulement de la fin d'année scolaire 2019-2020

Les membres discutent des enjeux liés au déroulement de la fin de l'année scolaire dans le contexte de la pandémie. La direction explique que le taux de retour à l'école, initialement prévu le 25 mai, aurait été de 38% selon le sondage complété par les parents. Elle ajoute également que peu de titulaires n'auraient pas effectué de retour en classe.

Les idées pour célébrer la fin de l'année, plus particulièrement pour les finissants de 4<sup>e</sup> année, ont été reçues et seront analysées. Les suggestions impliquant des ballons gonflés ne seront pas retenues, en raison des dommages qu'ils causent à l'environnement et des risques possibles pour le trafic aérien.

Un membre parent s'inquiète des inégalités observées dans l'accompagnement des élèves, tant entre les titulaires d'un même niveau, que pour l'école dans son ensemble. Il invite à la recherche de solutions, notamment en vue de la prochaine l'année scolaire et du confinement qui pourrait se répéter.

Les membres enseignants expliquent avoir reçu de nombreuses formations depuis le début du confinement afin d'explorer et de maîtriser de nouvelles technologies visant à faciliter l'enseignement le contexte actuel.

### 8.2 Planification de l'année scolaire 2020-2021

Les membres discutent des enjeux liés à la planification de la prochaine année scolaire

dans le contexte de la pandémie.

La direction énonce que l'école a reçu l'installation de huit stations de lavages de main temporaires : deux à la sortie des préscolaires, des 1<sup>ère</sup>, des 2<sup>e</sup>, et dans la salle polyvalente pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>. Pour les classes modulaires, il est prévu d'utiliser un gel désinfectant puisqu'il n'y a pas d'eau courante dans ces classes. Il y aura utilisation de portes distinctes pour éviter le croisement des élèves. Le marquage au sol sera effectué lorsque les nouvelles règles de distanciation seront connues. Des affiches rappelant les règles sanitaires seront apposées. Les adultes auront accès à un gel désinfectant. L'école a aussi reçu des masques pour le personnel qui le désire, par l'entremise d'un parent. Les points de contacts doivent être désinfectés par le concierge. Pour l'instant, environ dix membres du personnel se trouvent à l'école sur une base quotidienne. Des membres du service de garde viennent aussi pour faire le nettoyage. L'école ajoute également un lave-vaisselle portatif pour laver le matériel de manipulation.

Des membres parents sont préoccupés par le fait que les classes modulaires n'aient pas accès à de l'eau pour procéder au lavage de main, le gel désinfectant n'étant pas idéal et surtout irritant beaucoup la peau lorsqu'utilisé sur une base quotidienne à long terme. Ils demandent de tenter de trouver une solution intermédiaire au moins pour les mois sans gel.

Mme Houle explique que les membres du service de garde pourront aider à la réalisation des demandes de ménage supplémentaire que pourrait requérir la situation et les règles sanitaires applicables.

Un membre parent mentionne l'appréciation du travail d'équipe des titulaires de 1<sup>re</sup> année qui ont mis sur pied très rapidement un plan de travail et des outils communs où les élèves ont pu retrouver tous les enseignants du niveau, créant un environnement rassurant pour eux. Mention aussi au plan de travail utilisé par les titulaires de 3<sup>e</sup> année qui ont partagé une ressource préparée par leur collègue, soit le site web de Mme Isabelle Champagne. Cette organisation cohésive par niveau a été très appréciée par les familles et pourrait être encouragée si le confinement devait se répéter l'an prochain.

Un membre parent propose de faire un suivi du soutien offert par les différents enseignants en suggérant un calcul des minutes de Zoom/Teams ou de capsules pré-enregistrées divisées par le nombre d'élèves présents par rencontre pour offrir du soutien supplémentaire aux enseignants qui en auraient besoin.

## **9. Confirmation de la date de l'AGA de septembre 2020 – approbation**

Le point *Suivi du budget-école (2020-2021) – approbation* ayant été substitué à la demande de la direction, pour un report à la prochaine séance étant donné que les documents n'ont pas encore été transmis aux écoles, un membre demande en vue de cette future présentation une vérification à savoir si la contribution de la Fondation pouvait toujours être utilisée pour combler le salaire des TES l'an prochain.

En ce qui a trait à la date de l'AGA de septembre, la direction rappelle que la date du 24 septembre 2020 avait été retenue dans le calendrier scolaire approuvé en dernière

séance. Cette date avait été choisie afin de permettre aux enseignants de bénéficier d'une journée pédagogique le lendemain, puisque la soirée de l'AGA se termine tard avec la rencontre des parents. Ce privilège de tenir l'AGA la veille d'une journée pédagogique est échangé en alternance avec l'Académie Saint-Clément.

Or, le ministre de l'Éducation vient d'imposer la date butoir du 18 septembre 2020 pour l'élection du prochain CE, en raison du délai pour déposer sa candidature au sein des futurs conseils d'administration des centres de services scolaires.

La nouvelle date proposée par l'école est le 10 septembre 2020, mais les membres parents mentionnent qu'il n'est pas possible d'organiser l'AGA et la rencontre parents-enseignants la même soirée que celle de l'Académie Saint-Clément, comme plusieurs parents ont des enfants dans les deux écoles, et qu'un membre du CE de l'ESCO siège également au CE de l'Académie, ce qui exigerait sa présence simultanée aux deux événements.

Différentes propositions sont donc analysées :

1. La première proposition serait de tenir l'AGA et les rencontres parents-enseignants (de 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> années) le 17 septembre 2020, afin de maximiser les présences des parents pour l'AGA. Les membres enseignants vont vérifier cette proposition avec leurs équipes. Les membres parents apprécient également que les rencontres avec les titulaires se déroulent plus tôt dans l'année, afin de prendre plus rapidement connaissance du fonctionnement de la classe.
2. Dans la deuxième proposition, l'AGA pourrait se dérouler le 10 septembre 2020, soit en même temps que les rencontres parents-enseignants des 1<sup>ère</sup> année. On pourrait évaluer la possibilité d'organiser un vote virtuel, si cela est permis. Dans ce scénario, la rencontre préscolaire resterait à la date prévue et la soirée des parents pour les 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> années et les classes d'accueil demeurerait le 24 septembre. Par contre, des membres parents et enseignants s'inquiètent du taux de participation des parents à l'AGA, soulignant qu'il est préférable de tenir l'AGA la même soirée que la majorité des rencontres de parents afin de maximiser les chances d'avoir suffisamment de participation pour la tenue de l'élection.
3. La dernière proposition serait de retarder la rencontre de la 1<sup>ère</sup> année au 17 septembre.

Les membres enseignants consulteront leurs collègues et une communication par courriel sera transmise aux membres du CE pour approuver la date convenue par l'équipe-école. Les membres parents remercient les enseignants de leur ouverture et de leur compréhension.

## **10. Manuels scolaires et matériel didactique**

La direction et des membres enseignants expliquent que le mode d'enseignement causé par la COVID-19 favorise grandement l'utilisation de manuels scolaires et d'un matériel

didactique harmonisé dans chaque niveau. L'utilisation de la littérature jeunesse sera également abordée autrement, comme des règles de propriété intellectuelle sont applicables lors de l'enseignement en ligne.

La direction présente donc les nouvelles listes de manuels scolaires et de matériel didactique pour le préscolaire et le primaire pour l'année 2020-2021.

Proposée par : Mme Émanuelle Afonso-Huot  
appuyée par : Mme Ginette Gauthier  
approuvée à l'unanimité.

### **11. Bilan direction et actualisation – Plan de lutte contre l'intimidation - adoption**

Mme Houle présente le bilan aux membres. Il n'y aurait pas de cas d'intimidation à l'ESCO selon la définition établie. Il arrive parfois que les parents informent l'école de conflits vécus par leurs enfants, qui sont gérés entre autres par les titulaires et les TES, grâce à des programmes, par exemple *Vers le Pacifique*.

Les membres parents ont donné leur accord pour poursuivre le plan de lutte contre l'intimidation. Un membre parent demande si, au-delà d'être identifiés dans le Plan, les chauffeurs d'autobus bénéficient d'une formation ou d'outils comme d'autres acteurs agissant auprès des enfants. Mme Houle explique que les chauffeurs sont invités à remettre des formulaires d'inconduite. Pour l'avenir, la direction propose de rencontrer les trois chauffeurs pour leur transmettre les informations importantes. Une méthode devrait également être établie en cas de remplacement.

Un autre membre parent demande si le plan de lutte est enseigné aux membres du personnel, notamment les protocoles d'intervention pour les nouveaux membres du personnel. La direction mentionne que l'établissement réfléchira à une meilleure promotion du document. Une enseignante suggère qu'il pourrait être intéressant de refaire la présentation au personnel sur une base annuelle. Plusieurs membres enseignants mentionnent l'excellent travail d'équipe mené conjointement par tous les intervenants.

Il est convenu que le chauffeur d'autobus sera ajouté dans le document, de même que la méthode de promotion du document.

Proposée par : Mme Karine Barrette  
appuyée par : Mme Émanuelle Afonso-Huot  
adoptée à l'unanimité.

### **12. Actualisation de la Politique alimentaire – approbation**

Le texte est identique à celui de l'année dernière.

Un membre de la communauté suggère de remplacer le terme « humus » par « légumineuses » pour transmettre une communication plus exacte. Les autres membres du CE sont d'accord avec le commentaire.

Le texte sera donc corrigé et soumis à nouveau pour approbation lors de la séance de juin 2020.

### **13. Actualisation du Code de vie – approbation**

Mme Béland fait un retour sur le Code de vie et explique que l'actualisation contient pour seul changement le remplacement du concept de passeport par l'avis aux parents. L'école a réfléchi à la possibilité de spécifier la technique des pompons comme approche de renforcement positif, mais en raison de la COVID, il a été préféré d'indiquer le concept global de récompense pour ne pas se limiter en cas de nouvelles contraintes de manipulation d'objets. La direction précise toutefois qu'elle continue de prôner une approche positive plutôt que punitive.

Un membre parent suggère de réfléchir à une méthode de récompense intrinsèque plutôt qu'extrinsèque, de façon à ce que les enfants respectent le code de vie parce que c'est bien, et non parce qu'on leur offrira un cadeau en retour. Les membres enseignants expliquent qu'il est très difficile d'arriver à maximiser le fonctionnement d'une classe sans système de récompenses. Un membre de la communauté propose alors d'initier les enfants au concept de bénévolat pour générer cette fierté intrinsèque.

Un autre membre parent craint que le Code de vie actuel ne mette pas assez en valeur l'approche positive mise en place par l'ESCO, de même que tous les bons coups créés par l'ensemble de l'équipe-école pour dynamiser la vie dans l'établissement. Un membre enseignant propose alors la création d'un journal pour souligner les projets et les réussites de l'ESCO.

Un membre enseignant ayant participé au comité de révision du code de vie souligne tout le travail d'analyse effectué. Mme Houle ajoute qu'un code de vie doit reposer sur des valeurs et être formulé de façon positive. Ces éléments sont présents dans le code de vie soumis pour approbation.

Les membres s'entendent donc sur l'approbation de la version soumise. Mme Houle suggère de retravailler la prochaine version pour l'année scolaire 2021-2022 afin de se pencher sur les commentaires partagés pour en bonifier le contenu.

Proposée par : Mme Ginette Gauthier  
appuyée par : Mme Victoria Cohene  
approuvée à l'unanimité.

### **14. Prix France-Racicot – consultation**

À défaut de pouvoir tenir la célébration habituelle ce printemps, la contribution exceptionnelle des récipiendaires à la vie de l'ESCO sera soulignée en début d'année scolaire ainsi que lors de l'AGA. Elles recevront alors un cadeau sous forme de mention de la part de l'ESCO.

Après plusieurs consultations, la direction suggère deux candidatures exæquo, soit Mme Christine Légi qui a toujours réalisé un travail impeccable au sein de la bibliothèque,

gérant une très grande équipe de bénévoles, et Mme Elvira Ustinova, maman hyper dévouée qui s'est occupée de manière remarquable du Trottabus au fil des ans, ainsi que de plusieurs autres projets visant à égayer la vie des élèves.

Les membres sont reconnaissants de tout le travail accompli par ces deux bénévoles.

## **15. Rapports et informations**

### **15.1. Direction**

Mme Houle tient à accueillir officiellement Mme Mélanie Béland, nouvelle directrice adjointe par intérim qui est entrée en fonction tout juste avant la pandémie. Mme Béland se présente par la même occasion, partageant notamment ses expériences professionnelles mais aussi ses premières impressions au sein de l'ESCO.

Tous les membres du CE se joignent à Mme Houle pour souhaiter la bienvenue officiellement à Mme Béland.

### **15.2. Comité des parents de la CSMB**

Mme Naim partage avec les membres les informations suivantes :

- La protectrice de l'élève a quitté son poste. C'est donc son substitut qui exerce ses fonctions.
- Plusieurs éléments de la Loi 1 sont reportés à l'automne, à cause de la pandémie.
- Les directions générales adjointes étant présents lors des séances du Comité, Mme Naim invite les membres à lui communiquer des questions à l'avance, pour qu'elle puisse les soumettre et espérer une réponse lors de la rencontre.
- En raison des travaux du REM, les classes d'accueil seront réaménagées à travers VMR.

### **15.3. OPP de l'ESCO**

Avec la COVID-19 et la fermeture de l'ESCO, le Mois de la nutrition a été annulé après la première collation et le reste des activités prévues par l'OPP ont été suspendues.

Sur le mode conversation écrite lors de la présente séance, il a été mentionné par un membre parent de ne plus demander aux marraines de classes d'envoyer les plans de travail et les invitations Zoom, mais de plutôt de procéder directement par un courriel envoyé par les enseignants aux parents.

### **15.4. Fondation Saint-Clément**

Outre ce qui a été mentionné au point 6 de la présente séance, comme suivi au procès-verbal, Mme Houle rapporte les éléments suivants :

- La direction propose d'écrire un courriel aux parents au sujet du retard de livraison dans le cadre de la Campagne des vêtements de l'ESCO, en lien avec la pandémie, et que la distribution des commandes s'effectuerait à la rentrée scolaire.
- La Fondation souhaite recruter trois nouvelles personnes pour soutenir son travail au

sein des écoles Saint-Clément. Un appel de candidatures sera communiqué via les directions des établissements.

La Fondation tiendra une prochaine rencontre en juin.

### **15.5. Service de garde**

Mme Gauthier partage l'information suivante :

À la lumière de la situation actuelle avec la COVID-19, la commission scolaire suggère de ne pas procéder aux réservations des sorties lors des journées pédagogiques, de même que des activités parascolaires.

Un membre parent suggère de tenter tout de même de planifier des idées de sorties et d'activités qui pourraient se dérouler dans le respect des contraintes possibles liées à la COVID-19, selon divers scénarios.

Un membre parent demande que l'école communique avec les compagnies ayant offert des activités parascolaires à l'hiver et au printemps 2020 afin de leur demander de procéder à un remboursement des parents en proportion des cours manqués.

### **16. Bilan CÉ – reddition de compte – préparation**

Sujet reporté à juin 2020.

### **17. Correspondance reçue**

La présidente présente deux questions qui lui avaient été acheminés par des parents, soit : qu'en serait-il de l'intégration des maternelles; est-ce que des idées d'activités intégrées ont été envisagées selon les divers scénarios possibles avec les restrictions liées à la COVID-19?

#### 17.1 L'intégration des maternelles

Le questionnaire « Parlez-nous de votre enfant » a été envoyé aux familles des futurs élèves de maternelle. Il n'y aura peut-être pas de rencontre d'accueil pour ces enfants lors des journées pédagogiques précédant la rentrée scolaire. La direction propose de garder la possibilité de la rencontre avant la rentrée pour l'instant, et de prendre une décision en fonction des directives gouvernementales qui seront alors applicables. Néanmoins, la rentrée progressive avec l'heure où le parent accompagne son enfant au début de l'école est préservée pour l'instant. Un membre parent suggère de s'assurer de maintenir ce moment d'accompagnement.

#### 17.2 Les activités intégrées

La priorité étant mise actuellement sur l'enseignement à distance pour terminer l'année 2019-2020, la réflexion portant sur les idées d'activités intégrées se fera à un moment ultérieur.

**18. Questions diverses**

Il n'y avait pas de questions diverses à traiter lors de la présente séance, étant donné l'ordre du jour déjà chargé de celle-ci.

**19. Levée de la séance**

La séance est levée à 21h23.

Proposée par : Mme Claudie Vigneault

Appuyée par : Mme Karine Barrette

Adoptée à l'unanimité.

*Vote sur une 1re prolongation de 15 min, adopté à l'unanimité, à 20h37.*

*Vote sur une 2e prolongation de 15 min, adopté à l'unanimité, à 20h57.*

**Prochaine réunion :**

Rencontre virtuelle le 9 juin 2020 à 18h15.